

1991

Peyriac-de-MER

« Plan-de-l'île »



Au nord-est de Peyriac-de-Mer, au lieu-dit « Plan de l'île », la presqu'île du Doul pointe son nez en direction de l'île de la Margotte, qui en raison de sa faible hauteur, émerge et disparaît au gré des variations du niveau de l'étang.

Protégée par le relief de la presqu'île, les courants affaiblis déposent les vases, qui inexorablement, réduisent dangereusement les conditions de navigation entre le rivage du Doul et l'île de Planasse. Cet itinéraire stratégique est emprunté, depuis des siècles par les bateaux entre les installations portuaires du nord de la lagune et les « graus » ouverts sur la mer.

Déclinant en pente douce dans l'étang, le rivage de la presqu'île s'étire vers le nord-est formant une étroite avancée. Les prises de vues aériennes consultées en avant-projet esquissent les contours d'un alignement rectiligne que la présence d'un site archéologique ancien situé à proximité tendait à qualifier de « jetée » dans le contexte du système portuaire antique.

Entre autres, la configuration géographique du site offre un abri naturel qui pouvait étayer cette hypothèse, d'ailleurs, notre ami H. Barbouteau, Conservateur du Musée de Peyriac-de-Mer et pêcheur y laissait, à l'abri des tempêtes, sa barque au mouillage. Sa connaissance de la lagune et ses observations, nous ont permis de déceler des anomalies du sous-sol de l'étang qui par en-

droits oppose une résistance notamment lorsqu'il devait positionner la perche d'amarrage de sa barque.

Les sondages par piquetage ont permis de localiser et projeter à la surface de l'étang au moyen de balises, un profil de ces points de résistance qui se situent à une profondeur constante de 0,95 m de la surface de l'étang.



Moyens techniques (barge, pompe, tamis).


L'aspect de la presqu'île, étroit et allongé, résulte de sa substruction constituée par un banc rocheux orienté nord/nord-est. Il forme barrage à la houle d'est et de sud-est et son prolongement, à plus de 30 mètres du rivage, est matérialisé à son extrémité par un talus de pierres qui affleure à la surface de l'eau.

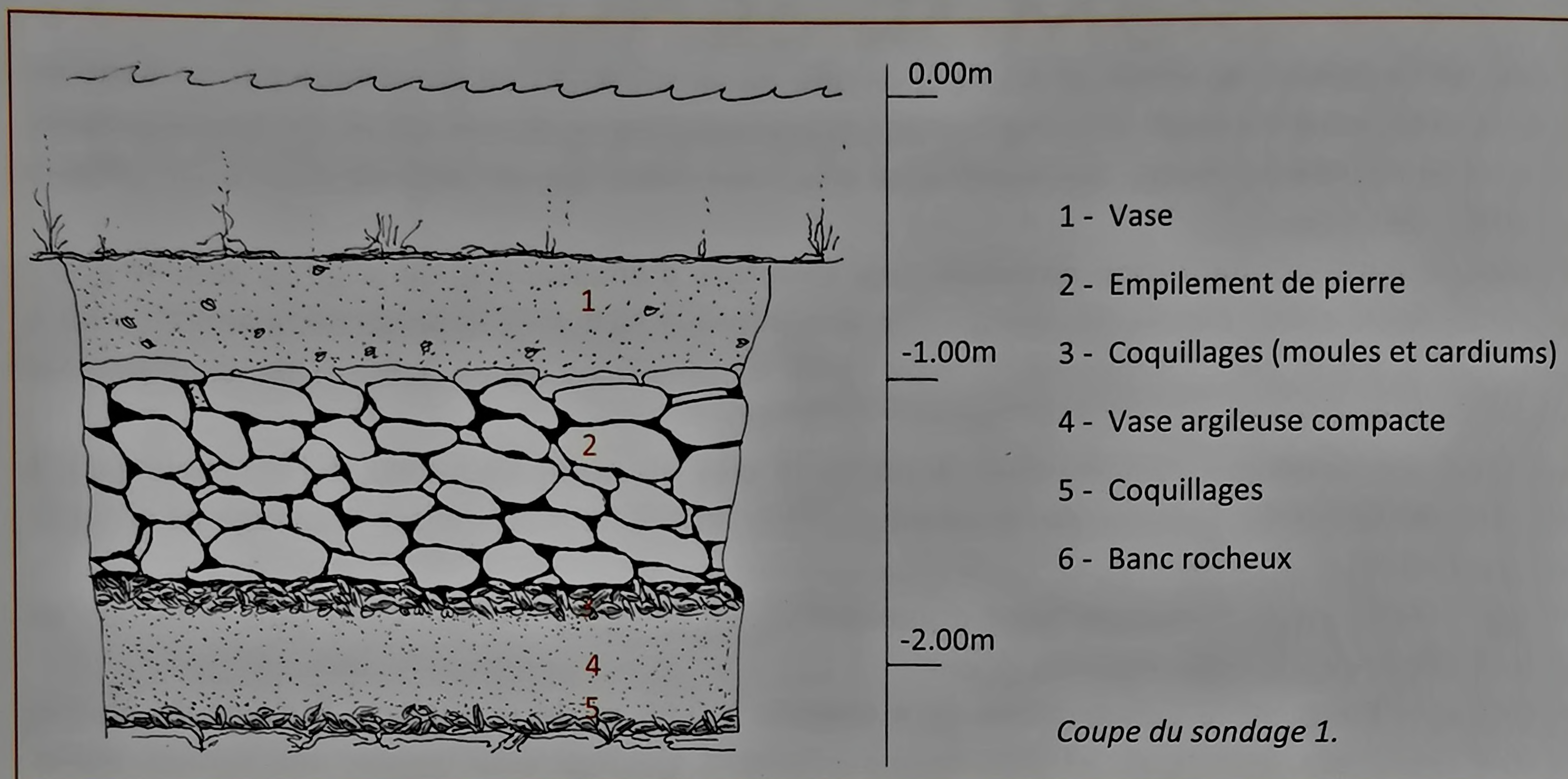
A l'ouest de cette configuration naturelle, une structure d'environ 5 m de large se dessine grâce aux balises implantées lors du piquetage. Elle se confond à l'est avec la berge en bordure du banc rocheux et s'arque vers l'ouest en formant deux demi-cercles de 25 à 30 m de diamètre qui s'interrompent au large.

Deux premiers sondages réalisés dans la partie la plus au nord, au milieu, à l'extérieur puis à l'intérieur de la courbe formée par la structure, ont permis de matérialiser l'ouvrage et ses premiers paramètres.

Le lit de l'étang est composé de vase organique molle de 0,35 m d'épaisseur puis densifiée en profondeur par des limons argileux.

Les premiers blocs de la construction sont relevés à 0,95 m de la surface. Il s'agit de pierres brutes d'extraction, pesant de 10 à 20 kg correctement ajustées pour former une surface plane. La progression du sondage a permis de reconnaître, à 1,70 m de la surface, la première assise reposant sur un lit de l'ancienne lagune constitué de vase argileuse dense tapissée d'une épaisse couche de coquilles de moules provenant de triages de pêche. Le relevé stratigraphique s'est poursuivi jusqu'à 2,30 m de la surface, profondeur à laquelle le substrat, constitué par le prolongement du banc rocheux de la colline, a été rencontré. Le sondage réalisé à l'intérieur de la courbe confirme les paramètres de la construction : 5 m de large et environ 0,85 m de hauteur constituant une jetée. Seule la profondeur de la première assise diffère, elle est reconnue à 1,50 m de la surface montrant un léger pendage depuis le rivage vers le large. Si l'on tient compte de la remontée du niveau de la mer depuis l'antiquité, l'ouvrage devait légèrement émerger à la surface de la lagune.



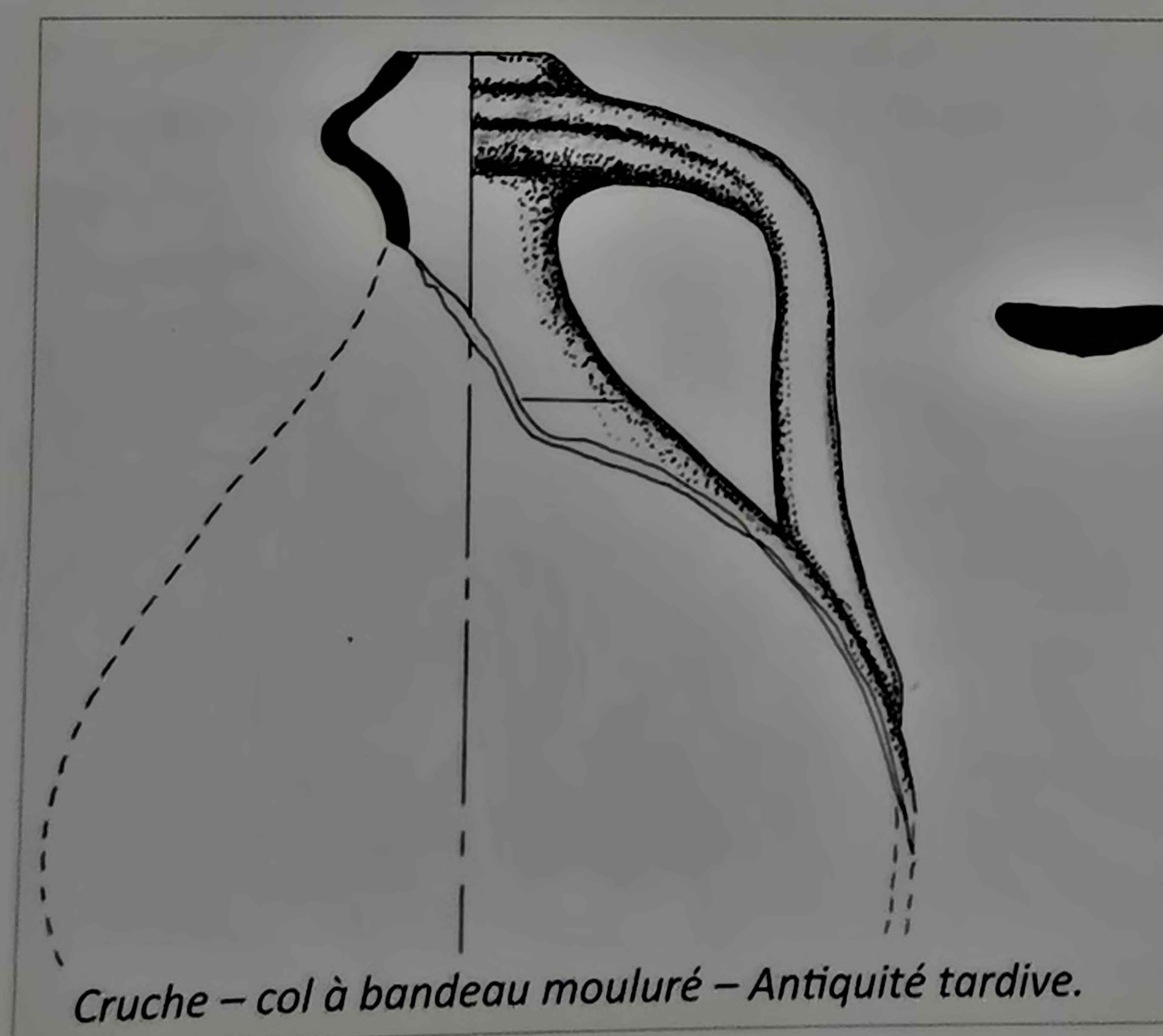


Un troisième sondage a été réalisé à l'ouest, à 6 m du rivage, à l'endroit où l'ouvrage se termine par un alignement bien construit, formant un angle droit avec les côtés latéraux. Les blocs d'assise ne reposent plus qu'à 1,20 m de la surface. Seulement quatre niveaux de blocs composent la hauteur de la jetée de 0,60 m qui ne mesure plus que 3 m de largeur.

Tous ces paramètres définissent l'architecture d'une petite jetée de protection émergeant légèrement à la surface de la lagune et assez large pour y circuler aisément.

Le bassin demi-circulaire d'environ 25 m à 30 m de diamètre qu'elle forme est peu profond, environ 0,50 m. Quelques rares tessons d'amphores ont été mis au jour dans les trois sondages. L'épaisse couche de coquilles de moules de taille adulte rencontrée dans les niveaux anciens de part et d'autre de la construction tend à l'associer aux installations portuaires d'une pêcherie côtière.

Un quatrième sondage a confirmé la topographie relevée à l'ouest sur le banc rocheux affleurant près du rivage. Déclinant en direction du nord/nord-est, il a été mis au jour à 0,80 m de la surface. De forme plane, il s'interrompt brusquement par un tombant vertical de 0,50 m. Ce banc rocheux, constitué de poudingue, conglomérat de graviers et de galets, délité par les courants anciens, décline vers l'ouest le long d'un talus d'érosion suivi jusqu'à 1,60 m de profondeur. Un col de cruche matérialise ce lit antique de la lagune. Une encoche, visible sur le tombant rocheux à 0,80 m de la surface, indique le niveau ancien de la lagune et atteste son émergence à cette période.



Un cinquième sondage, toujours dans l'axe nord/nord-est, réalisé à 50 m du rivage, a mis au jour un talus de pierres immergé affleurant à la surface. Il balisait vraisemblablement l'extrémité du banc rocheux pour sécuriser la navigation. Sa base repose sur le lit actuel de l'étang à 0,80 m. La poursuite du sondage jusqu'à 1,80 m de la surface ne relèvera que des dépôts successifs de vase sans aucun artefact, le niveau antique étant probablement plus profond.

Page ci-contre :
Henri Barbouteau et l'équipe de fouille sur
l'emplacement du petit débarcadère antique.

